

Appel à candidatures pour le recrutement de personnels détachés sur des fonctions de formation du 1^{er} degré à la rentrée 2026

Préambule

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) recrute tous les ans des professeurs des écoles maîtres formateurs et formatrices (EMFE) et conseillers pédagogiques auprès de l'IEN (CPAIEN) du 1^{er} degré. Ces personnels sont fonctionnaires titulaires dans le corps considéré, ils doivent justifier au minimum de deux ans de services effectifs en qualité de titulaire en France et se trouver dans une des situations administratives suivantes : en position d'activité, de congé parental, de disponibilité ou de détachement en France ou à l'étranger.

Ils sont détachés sur un contrat de droit public de trois ans, renouvelable par reconduction expresse pour deux périodes d'une année.

Ces recrutements sont conditionnés à l'accord de détachement de l'administration d'origine et à l'agrément du poste diplomatique.

La personne recrutée doit pouvoir justifier d'une expérience réussie dans la fonction d'au moins trois ans (année de candidature incluse) et être titulaire du CAFIMF ou du CAFIPEMF. Sont exigées par ailleurs une bonne maîtrise de l'outil informatique et éventuellement d'une capacité à s'exprimer couramment dans une langue étrangère.

L'activité des établissements français à l'étranger s'inscrit dans la politique culturelle, éducative et de coopération menée par la France sous l'autorité de l'ambassadeur dans le pays hôte. Les personnels enseignants sont recrutés par la directrice générale de l'AEFE pour contribuer, par leurs actions concrètes, initiatives et propositions, à la qualité et à la conformité de l'enseignement dispensé, au bon fonctionnement des établissements et au rayonnement de la langue et de la culture française. Leurs missions sont précisées dans une lettre de mission jointe à leur contrat. Les professeurs détachés sur des fonctions de formation du 1^{er} degré sont recrutés après avis de la commission paritaire centrale compétente sur des contrats d'une période de trois ans, renouvelables par reconduction expresse pour deux périodes d'un an.

L'implantation géographique de l'établissement, la diversité des élèves, de la communauté éducative et des missions de l'enseignement français à l'étranger ainsi que les fonctions exercées enrichissent le métier d'enseignant et créent des contraintes spécifiques.

En raison de sa position, la personne recrutée est considérée comme une représentante ou un représentant de la France et de sa culture, aussi bien que de son savoir-faire en matière d'éducation. Ses actes et ses propos seront ainsi susceptibles de prendre une signification et d'avoir un retentissement dépassant la simple expression d'un individu.

L'attention du personnel recruté est appelée sur la spécificité des établissements français à l'étranger qui accueillent des élèves français et des élèves étrangers dont la langue française n'est pas toujours la langue maternelle et doit mesurer avec soin les caractères originaux de son établissement d'affectation et les prendre en considération.

Les EMFE sont placés sous l'autorité du chef d'établissement et du directeur ou de la directrice d'école, elle effectue un service partiel d'enseignement et, sous l'autorité conjointe de l'IEN en résidence, elle est chargée d'une mission de formation qui se décline notamment dans les tâches suivantes :

- accueil dans leur classe d'enseignants - en particulier des non titulaires -de l'école ou d'autres écoles de proximité ;
- visites-conseils dans les classes des intéressés ;
- mise en place de plans annuels de formation de ces personnels (analyse des besoins/conception, animation et évaluation des actions de formation premier degré et inter degrés) ;
- aide à la mise en œuvre des orientations pédagogiques du MEN et de l'AEFE, notamment les dispositifs liés au plurilinguisme ;
- suivi des projets pédagogiques de l'école en relation étroite avec la directrice ou le directeur ;
- le cas échéant, encadrement et interventions lors de formations hors établissement d'affectation, dans le cadre du plan de formation continue des personnels de la zone de rattachement.

Les CPAIEN exercent les fonctions de conseiller pédagogique auprès de l'IEN de la zone. Les personnes recrutées ont vocation à intervenir sur l'ensemble de la zone de compétence de l'IEN en résidence, à trois niveaux :

- auprès des enseignants des écoles maternelles et élémentaires, pour les accompagner dans leur pratique quotidienne et répondre à toute demande d'aide et de conseil ;
- auprès des écoles, dans le cadre des orientations pédagogiques du MENJ et de l'AEFE, notamment sur les dispositifs liés aux parcours langue et à l'accessibilité pédagogique qui doit soutenir la scolarisation des EBEP. Il est attendu du/de la CPAIEN qu'il/elle aide les équipes enseignantes de niveaux, de cycles ou en inter cycle, à construire la continuité et la cohérence de leurs pratiques, qu'il soutienne la mise en œuvre d'activités pédagogiques innovantes ;
- au niveau de la zone, pour concevoir et conduire des actions inscrites au plan régional de formation des personnels (premier degré et inter degrés) élaboré au niveau de l'IRF, ou pour accomplir une mission spécifique définie en concertation étroite avec l'inspecteur en résidence.

Les candidates ou candidats pourront se reporter à la note de service parue au **BOEN n° 32 du 28 août 2025** concernant les conditions générales de candidature.

Ces postes sont soumis à un entretien préalable.

Profil du poste à pourvoir

EMFE

13922 – RWANDA

L'AEFE recrute un professeur ou une professeure des écoles, titulaire du CAFIMF/CAFIPEMF pour l'École francophone Antoine-de-Saint-Exupéry de Kigali (Rwanda).

Les enseignantes et enseignants maîtres formateurs en établissement (EMFE) sont titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF et ont une expérience avérée de la formation et l'animation pédagogique.

La personne recrutée est placée sous l'autorité de la cheffe ou du chef d'établissement et de la directrice ou du directeur d'école. Elle effectue un service partiel d'enseignement (50 %) et, sous l'autorité conjointe de l'IEN en résidence à Johannesburg (Afrique du Sud), est chargée d'une mission de maître-formateur/formatrice qui se décline notamment dans les tâches suivantes :

- accueil dans leur classe d'enseignants - en contrat local notamment - de l'école ou d'autres écoles de proximité ;
- visites-conseils dans les classes des intéressés ;
- analyse des besoins, conception des plans de formation, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation des acquis professionnels de ces personnels ;
- aide à la mise en œuvre des orientations pédagogiques du MEN et de l'AEFE, notamment les dispositifs liés aux parcours langue et à l'accessibilité pédagogique qui doit soutenir la scolarisation des EBEP ;
- suivi des projets pédagogiques de l'école en relation étroite avec la directrice ou le directeur ;
- suivi des projets pédagogiques de la zone Afrique australe et orientale en relation avec les autres formateurs et formatrices ;
- conception et encadrement de formations hors établissement d'affectation, et éventuellement hors du pays d'affectation, dans le cadre du plan régional de formation des personnels de la zone de rattachement, élaboré au niveau de l'IRF.
- capacité à s'intégrer rapidement dans de nouveaux contextes professionnels et personnels, ce qui nécessite de la flexibilité et de l'ouverture d'esprit.

Pour mener à bien ces actions, des compétences pédagogiques et didactiques dans le domaine des langues et du plurilinguisme sont particulièrement recommandées tout comme une réelle appétence pour l'innovation pédagogique et l'inclusion scolaire.

Une bonne maîtrise des environnements numériques de travail et de l'ingénierie de la formation à distance (notamment sur la plate-forme M@gistère) est souhaitée.

Une grande disponibilité ainsi qu'une forte capacité de travail sont attendues.

Poste non logé, soumis à un entretien préalable, à pourvoir au 01/09/2026.

Procédure

- **Jusqu'au 28 juin 2026 (à minuit heure de Paris) :** les candidates et candidats saisiront et imprimeront leur dossier de candidature sur le module de saisie dédié (accès depuis l'appel à candidatures en page d'accueil du [site de l'AEFE](#)).

Les candidates et candidats ayant déjà constitué un dossier en septembre 2025 et souhaitant candidater à nouveau devront ressaisir et imprimer un dossier (en choisissant de nouveaux identifiant et mot de passe). Une nouvelle lettre de motivation devra être jointe à ce dossier, ainsi que les pièces justificatives **non fournies précédemment**.

- **Pour le 30 juin 2026 :** les candidates et candidats transmettront au bureau du recrutement de la DRH un exemplaire du dossier, complété et accompagné des pièces justificatives sous format PDF, via le site [France Transfert](#) (sans les avis hiérarchiques) à l'adresse suivante : recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr.

Tous les candidats transmettront simultanément le dossier original à leurs supérieurs hiérarchiques pour avis.

- **Pour le 6 juillet 2026 dernier délai :** les DSDEN ou ambassades transmettront **uniquement la dernière page du dossier** revêtue des avis hiérarchiques par courriel à recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr.
- À réception de leur dossier par le bureau du recrutement de la DRH de l'AEFE, les candidats recevront un courrier électronique leur confirmant l'enregistrement de leur candidature.

Les modalités d'entretien seront communiquées ultérieurement aux personnes sélectionnées.

En cas de difficulté, il est vivement recommandé de prendre contact avec le bureau du recrutement de l'AEFE – Direction des ressources humaines à Nantes par courriel à recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr ou par téléphone au 02 51 77 29 54.